



Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 21 décembre 2022, à 18h00, sis au 266, rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Marc Chevalier, maire de la Municipalité de Boileau, Gaston Donovan, maire de la Municipalité de Bowman, Maxime Proulx-Cadioux, maire de la Municipalité de Chénéville, David Pharand, maire de la Municipalité de Duhamel, François Clermont, maire de la Municipalité de Fassett, Richard Jean, maire de la Municipalité de Lac-des-Plages, Jean-Paul Descoeurs, maire de la Municipalité de Lac-Simon, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Canton de Lochaber, Pierre Renaud, maire de la Municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, Robert Bertrand, maire de la Municipalité de Mayo, Nicole Laflamme, mairesse de la Municipalité de Montebello, Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, Marcel Beaubien, maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Myriam Cabana, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville, Micheline Cloutier, mairesse de la Municipalité de Plaisance, Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon, Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin, Hugo Desormeaux, maire de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, Matthew MacDonald-Charbonneau, maire de la Municipalité de Saint-Sixte, et Roland Montpetit, maire de la Municipalité de Val-des-Bois.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

FONDS AFFECTÉ – FONDS ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – EXPERTS CONSEILS

2022-12-254

ATTENDU la résolution numéro 2021-12-257, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 15 décembre 2021, laquelle autorise l'affectation du Fonds d'experts-conseils ;

ATTENDU la somme de 100 000\$ reçue pour l'année 2020-2021 du programme Accès Entreprise Québec et l'autorisation du ministère de l'Économie et de l'Innovation d'utiliser cette somme à différentes fins ;

ATTENDU que de la somme de 100 000\$, la MRC a affecté 25 000\$ en décembre 2021 et qu'un résiduel de 75 000\$ est disponible ;

ATTENDU que la MRC a aidé six (6) entreprises depuis la création du fonds et que, depuis le début du mois de décembre 2022, cinq (5) demandes ont été déposées auprès du Service de développement du territoire ;

ATTENDU que le Service de développement du territoire recommande l'ajout d'une somme de 25 000\$, au Fonds d'experts-conseils, afin d'appuyer les entreprises du territoire de la MRC de Papineau dans le cadre de la réalisation de leur projet ;

ATTENDU la recommandation de la Commission de développement économique et du comité avisé émise lors de la rencontre tenue le 14 décembre 2022;



Municipalité régionale de comté de Papineau
Extrait du livre des délibérations
Séance régulière du Conseil des maires
Tenue le 21 décembre 2022

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Paul-André David
et résolu unanimement

QUE :

Le Conseil des maires autorise l'affectation de 25 000\$ supplémentaire dédié au Fonds d'experts-conseils de la MRC afin de soutenir les entreprises du territoire en matière de services professionnels spécialisés;

QUE :

Ladite dépense soit et est autorisée et financée à même le budget d'Accès entreprises Québec au poste budgétaire 02-62203-993 ;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 10 janvier 2023

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique